

Les trophées de Meuse Énergies



« Meuse Énergies nouvelles » est attribué aux opérations respectueuses des principes du développement Le label durable. Photo Daniel WAMBACH

À l'occasion de la journée technique sur la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments, animée par le conseil général de la Meuse, associant l'État, le conseil régional et l'Ademe, pour mettre en place les objectifs du Grenelle, le dispositif Meuse énergies nouvelles a remis ses trophées 2011.

Les projets primés

Enseignement et formation

- Troisième édition du salon éco habitat (pour la présentation des entreprises locales) : 336 € (CG55), 5.000 € (prime EDF).

Maîtrise de la demande énergétique

- Réhabilitations annexes de la mairie, Heippes et **Champneuville** (opération BBC, démarche HQE, chaufferie bois) : 10.000 € (CG55) et 5.000 € (EDF).

- Réhabilitation château Stanislas (isolation), Commercy : 10.000 € (prime CG).

- Construction d'un immeuble de 12 logements à Belrupt (opération BBC, chauffage bois, approche bioclimatique) par la SNC Les espaces du bien vivre : 10.000 € (prime CG55).

- Création d'une maison de services à Ancemont (BBC, éclairage performant) par la Codecom Meuse-Voie Sacrée : 10.000 € (prime CG55).

Production d'énergie à partir de sources renouvelables

- Installation d'une chaufferie bois sur le pôle scolaire de Rigny-la-Salle par la Codecom du Val des Couleurs : 8.450 € (prime CG55).

- Installation d'une chaufferie biomasse à Mussey par la commune de Val-d'Ornain : 6.187 € (CG55), 5.000 € (prime EDF).

- Installation d'une chaufferie biomasse sur la commune de Chassey-Beaupré : 4.444 € (CG55).

- Création d'un réseau bois énergie pour un ensemble de bâtiment de la commune de Sommedieue : 10.000 € (prime CG55).